

Ecole maternelle intercommunale Motz - Ruffieux - Serrières-en-Chautagne
Regroupement pédagogique intercommunal Motz - Serrières-en-Chautagne

PROCES VERBAL du Conseil d'école du 8 mars 2022

Personnes présentes :

Monsieur CLERC Daniel, maire de Motz ;
Madame PERRIN Sandrine, adjointe au maire de Serrières-en-Chautagne ;
Madame MOUCHET Christiane, adjointe au maire de Ruffieux ;
Madame DEJEY Marie-Thérèse, adjointe au maire de Motz ;
Mmes, RETHORE Emilie, VISCHIONI Emilie, QUINSON Stéphanie, NEYRET Virginie, TRUNZER Elodie et M
GUILLORY Nicolas, représentants des parents d'élèves ;
Mmes Mélanie CHEVRON, Charline COLLADANT et Lydie GIL, directrices ; Guillaume BORTOT, Pamela CUETOS,
Marjorie CURTELIN, Céline VILLEGAS, enseignants.

Personnes excusées :

Madame LUCAS Nadège, Inspectrice de l'Education Nationale ;
Madame PERROUD, déléguée départementale de l'Education nationale ;
Monsieur ROGNARD Olivier, maire de Ruffieux ;
Madame TOUGNE-PICAZO, maire de Serrières-en-Chautagne ;
Madame BURDET Patricia, conseillère municipale de Ruffieux ;
Madame GAY-PERRET Nathalie, représentante des parents d'élèves ;

PARTIE COMMUNE

➤ **Effectifs et répartitions :**

Ecole maternelle :

PS / MS	PS / MS	GS	TOTAL
Charline COLLADANT	Céline VILLEGAS	Marjorie CURTELIN	
25 élèves (9 PS - 16 MS)	26 élèves (12 PS - 14 MS)	24 élèves	75 élèves

Depuis le dernier conseil d'école, il y a eu :

- 3 radiations → 2 en petite section et 1 en grande section.
- 4 inscriptions → 1 en petite section, 2 en moyenne section et 1 en grande section.

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2022 auront lieu en 2 temps, les familles concernées devront se rendre :

- **à partir du mois d'avril** : à la mairie de leur domicile
- **courant mai** : à l'école maternelle

Les documents nécessaires aux démarches d'inscription seront prochainement transmis aux mairies et SIVSC et seront affichés à l'école maternelle.

Selon l'évolution du contexte sanitaire, la visite de l'école pourra être organisée fin juin.

Regroupement pédagogique Motz-Serrières :

CP/CE1	CE1 / CE2	CE2 / CM1	CM1/CM2	Total
Lydie GIL	Pamela CUETOS	Guillaume BORTOT	Mélanie CHEVRON	Regroupement pédagogique
19 élèves (14 CP et 5 CE1)	18 élèves (12 CE1 et 6 CE2)	18 élèves (5 CE2 et 13 CM1)	19 élèves (5 CM1 et 14 CM2)	74 élèves

Il y a eu une arrivée en CP et un départ en CE1 dans la classe de Lydie GIL.

Une suppression de classe a été prononcée sur le RPI pour la rentrée 2022. La troisième classe de Serrières qui avait été ouverte en 2001 sera fermée. Monsieur BORTOT, qui est le dernier nommé sur l'école exercera sur un autre établissement à la prochaine rentrée.

Les inscriptions pour la rentrée se feront comme pour l'école maternelle en deux temps : inscription à la mairie du domicile avec les documents demandés puis admission à l'école élémentaire sur rendez-vous. Si la situation le permet, une rencontre avec visite de l'école sera effectuée par les élèves de la classe de grande section.

La campagne préparant la rentrée pour les élèves de 6^{ème} a débuté. Les parents seront prochainement destinataires des premiers documents qui servent à mettre à jour leurs coordonnées puis les vœux d'affectation. Ces documents seront à remplir pour début avril et précèdent les inscriptions dans les collèges qui se déroulent au mois de juin.

➤ **Suivi des élèves : évaluations nationales**

En raison de la situation sanitaire, la passation des évaluations nationales de mi-parcours pour les élèves de CP a été reportée. Elle a débuté cette semaine. Les résultats seront transmis aux familles.

➤ **Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour les élèves (PPRE, PAP, RASED, MDPH) :**

Il existe plusieurs dispositifs d'aide en fonction des difficultés des élèves : aides pédagogiques complémentaires (APC), projet particulier de réussite éducative (PPRE), plan d'accompagnement personnalisé (PAP), réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté (RASED) et maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

➤ **Liaisons inter-cycles et inter-degrés :**

La deuxième journée de pré-rentrée (6h00 réparties sur la première période) a été consacrée à l'analyse des évaluations nationales de début d'année. Les enseignants de Serrières (maternelle et élémentaire) se sont penchés sur les évaluations de CP. L'enseignante de Motz s'est rapprochée du collège pour analyser les évaluations de sixième.

➤ **PPMS :**

Un exercice d'évacuation en cas d'intrusion a été mis en place le 22 octobre 2021 pour les écoles élémentaire et maternelle de Serrières. Initialement prévu en présence des gendarmes, ceux-ci n'ont finalement pas pu assister au déroulement de l'exercice.

En élémentaire, un exercice de mise en sûreté en cas d'inondation (évacuation et regroupement dans l'espace de Fortis) a été effectué par les classes de l'école élémentaire le vendredi 21 janvier 2022.

Pour l'école de Motz, un exercice de mise en sûreté en cas d'intrusion a été effectué en novembre en présence de la gendarmerie, il a permis de valider le PPMS de l'école, un exercice de mise en sûreté en cas de séisme est prévu courant mars.

Pour l'école maternelle, un exercice de mise en sûreté en cas de séisme et inondation sera réalisé prochainement.

➤ **Exercices incendie :**

Pour l'école maternelle, le deuxième exercice d'évacuation en cas d'incendie a eu lieu le jeudi 10 février au matin.

Pour l'école élémentaire, le deuxième exercice d'évacuation en cas d'incendie a été effectué lundi 7 février après-midi.

Pour l'école de Motz, le deuxième exercice d'évacuation en cas d'incendie a été effectué le lundi 7 mars après-midi.

➤ **DUER :**

Document Unique d'Evaluation des Risques

(Décret n°2001-1016 du 05/11/2001 - Code du travail : Articles R2121-1 et R4121-2)

Chaque école doit remplir le document.

➤ **Bilan intermédiaire des coopératives scolaires :**

→ **Ecole maternelle de Serrières :**

Solde au 01/09/2021 : 1 280,04 €

Entrées : 3 535,47 € (subvention des parents d'élèves, subvention intercommunale pour Noël, cotisation des parents, vente de photo de classe).

Sorties : 2 757,12 € (cotisations OCCE, photographe, livres/goûter/spectacle de Noël, intervention de l'atelier des bulles, acompte parc des épouvantails...).

Soit un solde de 2 058,39 € en mars 2022.

→ **Ecole élémentaire de Serrières :**

Solde au 01/09/21 : 4 362,75 €

Entrées : 4 797,05 € (cotisations, photos, subventions mairie et comité des parents, vente de chocolats, avoir ASCD classe de découverte annulée en 2020).

Sorties : 1 869,32 € (achat photos, achats livres de Noël, achat chocolats, assurance, rallye lecture, frais de compte).

Soit un solde de 7 292,87 € en mars 2022.

→ **Ecole élémentaire de Motz** :

Solde au 01/09/21 : 1261,27 €

Entrées : cotisations, photos, subventions, remboursement classe de découverte.

Sorties : achat photos et achats livres de Noël

Soit un solde de 2 110,07 € en mars 2022.

➤ **Travaux - Remerciements**

→ **Ecole maternelle** : nous remercions la mairie pour l'installation de crochets d'affichage dans le couloir principal.

→ **Ecole élémentaire de Serrières** : Nous remercions la mairie pour les travaux effectués pendant les vacances dans la classe n°1 et sur le panneau d'affichage qui avait été dégradé.

La fermeture de certaines portes et le chauffage (excessif ou insuffisant) restent des problèmes récurrents.

L'adjointe de la mairie de Serrières précise que les travaux de l'école élémentaire seront longs (durant les deux années probablement). Le choix de l'architecte est actuellement à l'étude. Le chauffage devrait être remplacé durant l'hiver prochain si tout se déroule correctement au niveau administratif. Par la suite, tout devrait être refait avec un budget estimé à 800 000 euros.

→ **Ecole élémentaire de Motz** : pas de demande de travaux depuis le dernier conseil d'école.

Les écoles remercient les mairies pour leur soutien et leur accompagnement dans le remplacement du personnel absent (Atsem, personnel chargé de l'entretien des locaux).

Activités communes aux trois écoles

• **Carnaval** : en raison de la situation sanitaire, le carnaval n'aura pas lieu sous sa forme habituelle. Néanmoins, les élèves qui le souhaitent pourront venir déguisés le vendredi 15 avril 2022. Les modalités vous seront précisées dans le cahier de liaison.

Activités communes aux écoles élémentaires

• **Rallye maths** : cette année encore les 4 classes participent au rallye maths qui permet de travailler la résolution de problèmes en équipe.

• **Noël** : nous remercions les mairies qui ont financé l'achat de livres qui ont été remis aux enfants accompagnés de papillotes.

Activités communes aux écoles de Serrières

• **Cycle natation** : le cycle natation vient de commencer pour les classes de GS, CP/CE1, CE1/CE2 et CE2/CM1, les séances se dérouleront du 7 mars au 8 avril les mardis et vendredis après-midi pour les plus jeunes, les lundis et jeudis après-midi pour les plus grands.

Activités de l'école maternelle

• **L'Atelier des bulles** : au cours du mois de novembre, chaque classe a bénéficié de 3 séances de méditation, animées par Christelle Mancuso de l'Atelier des bulles.

• **Noël** : les enfants ont participé au spectacle « Le traîneau du Père-Noël est cassé », proposé par Willy Traon, le jeudi 9 décembre. Le Père-Noël est passé le mardi 14 décembre et a remis à chaque enfant un album, un accessoire de Noël et un sachet-goûter. Les enseignantes remercient le SIVOS pour le financement à hauteur de 11 € par enfant, ainsi que les parents qui ont préparé les emballages cadeaux et le Père-Noël qui a pris le temps de venir à la rencontre des enfants !

- **Bibliothèque** : suspendue pendant un temps en raison du contexte sanitaire, la sortie hebdomadaire à la bibliothèque de Serrières a repris au retour des vacances d'hiver.
- **Intervention France Nature Environnement** : en lien avec la thématique annuelle de l'école, cette intervention de 4 séances par classe, sera menée par Anne-Cécile Dubois. Elle aura pour principal objectif la découverte de la faune et flore du Rhône, au travers de différentes activités proposées en classe et en extérieur. Une information sera transmise aux parents. Le Syndicat du Haut Rhône prend intégralement en charge le financement de cette intervention.
- **APER** : Prolynx Sport interviendra une journée à l'école maternelle pour initier les élèves de petite et moyenne sections aux premiers réflexes de conduite d'engins roulants, ainsi que les élèves de grande section pour un rappel des gestes de sécurité routière.

Activités de l'école élémentaire de Serrières

- **Bibliothèque** : les classes se rendent chaque semaine à la bibliothèque afin de développer le goût de la lecture et d'inciter à la fréquentation de ce lieu de culture en dehors des horaires scolaires. Les ouvrages lus sont choisis en fonction des programmes de chaque classe.
- **Projet « La Chautagne sonore »** : en décembre ou en février les trois classes ont pu se familiariser avec le reportage sonore et/ou la musique électronique grâce aux interventions de Pierre Badaroux et Véronique Maccary.
- **Appel à projet du syndicat du Haut-Rhône** : nous avons eu le plaisir de voir nos projets, en lien avec notre thématique sur l'eau à Serrières, retenus par le syndicat du Haut-Rhône qui finance des interventions de qualité autour du Rhône.
 - Compagnie ThéART & Co : spectacle intitulé « Histoires naturelles et poétiques »
 - LPO : l'Homme et le fleuve Rhône
 - CEVE : les hydromachines
 - France nature environnement : enquête sur le Rhône
 - Exploraterre : l'hydrosystème du Rhône
- **Vente de chocolats** : la traditionnelle vente de chocolats de Noël a rapporté 237,35 euros. Une nouvelle vente sera organisée pour Pâques.

Activités de l'école de Motz

- **Prix de la vache qui lit** : nous participons au prix littéraire de la vache qui lit qui se déroule dans le cadre du festival « au bonheur des mômes » du Grand-Bornand. Les livres sélectionnés sont mis à disposition en classe, les élèves ont la possibilité de les lire et de donner leur avis sur chaque livre. L'ouvrage le plus aimé est ensuite récompensé au festival durant l'été.
- **La grande lessive** : la classe de CM1/ CM2 participera le 24 mars 2022 à la deuxième édition de la grande lessive : le thème est « ombre(s) portée(s) ».

Les enseignants des trois écoles remercient les mairies, le SIVS, les parents d'élèves ainsi que les intervenants, sans lesquels toutes ces activités ne pourraient avoir lieu.

➤ **PROCHAIN CONSEIL D'ÉCOLE** :

Le **mardi 14 juin à 18h00** à l'école élémentaire de Motz, sous réserve de modification.

Signatures :

La secrétaire de séance :

Emilie VISCHIONI



Les présidentes de séance :

Lydie Gil



M. CHEVRON



E. COLLADANT



➤ Réponses aux questions posées par les représentants de parents :

Réponse de :

1. Ecole élémentaire de Serrières :

- Merci à l'équipe enseignante pour la participation au projet avec la résidence d'artiste MicJazz, et pour l'organisation de la sortie au réservoir de Clarafond, les enfants ont vraiment beaucoup apprécié.

Réponse de Lydie GIL : Les enseignants ont été également très contents de cette sortie. Nous remercions les parents qui nous ont accompagnés, Mr Jourdan adjoint chargé de l'urbanisme ainsi que le service des eaux de Grand Lac qui ont rendu possible la visite des réservoirs pour la classe de CE2/CM1.

2. Ensemble des écoles :

- Photo de classe : serait-il possible, en plus des photos de groupes, de proposer des portraits individuels ainsi que des photos de fratries. Ceci intéresserait certainement les familles et pourrait générer des recettes supplémentaires pour l'école.

Réponse de l'équipe enseignante : Seules les photos de groupe sont autorisées à l'école. « La prise de vue ne doit pas perturber le déroulement des activités d'enseignement. »

3. Protocole sanitaire :

- Plusieurs familles nous ont signalé que la peau des mains de leurs enfants était très abimée par les nombreux - mais nécessaires - lavages de mains durant la journée d'école, et se questionnent sur la qualité du savon utilisé.

Réponse de Mme PERRIN : C'est un savon de qualité qui est utilisé. La mairie s'est renseignée pour éventuellement changer de savon et les coûts engendrés sont importants. Le problème peut également venir de l'humidité présente sur les mains (mains mal séchées, froid à l'extérieur...).

4. Cantine / périscolaire :

- Plusieurs parents nous ont fait part du fait qu'ils ne connaissent pas le personnel de cantine. Serait-il possible, en début d'année, de présenter aux familles le personnel de cantine et de garderie ? Via un trombinoscope sur Cantine de France par exemple, ou tout autre moyen.

Réponse de Mme PERRIN : L'année dernière, une photo de l'équipe est parue dans le journal de la mairie. Un nouvel article peut être réalisé pour cette année également. Une journée « porte ouverte » de la cantine pourrait être envisagée pour la prochaine rentrée afin de découvrir les locaux et le personnel. Les parents sont toujours invités à participer à un repas de cantine (11h00 à 13h30) en faisant la demande à la mairie de Serrières (une seule demande cette année).

- Certains parents se plaignent de l'attitude du personnel de cantine envers les enfants, ainsi que la température de certains plats servis aux enfants (pas assez chauds).

Réponse de Mme PERRIN : Le personnel est formé, bienveillant et tolérant mais il est parfois nécessaire d'élever la voix. Des indicateurs visuels à destination des enfants ont été mis en place et des panneaux anti-résonnance ont été installés.

En ce qui concerne la température des plats, il faut savoir que les repas ne peuvent pas être servis à plus de 65 degrés. Effectivement, les plats des derniers servis peuvent avoir une température moins élevée. Une réflexion est en cours pour trouver une solution.

Les parents élus remercient Sandrine Perrin d'avoir contacté Christelle Mancuso, de « l'Atelier des Bulles », formée entre autres à la CNV (Communication Non Violente). Des temps d'écoute auprès des différents personnels municipaux (ATSEM, personnels de cantine/périscolaire) ainsi que des enfants sont en cours. L'idée est de pouvoir mieux vivre ensemble en respectant le rythme de chacun. Certains représentants de parents d'élèves participent à ce projet commun. Ils invitent les familles qui souhaitent plus d'informations à les contacter directement. Le changement dépend de l'implication de tous.

La charte de la communauté éducative, en cours d'élaboration, sera à l'ordre du jour du troisième conseil d'école.